

---

# TOUR DE FRANCE DE L'EGALITE A LA REUNION

---

Restitution des ateliers menés entre octobre 2017 et janvier 2018

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Le TFE à La Réunion en quelques chiffres .....   | 3  |
| Lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité...                                   | 4  |
| Lutter contre toutes les formes de stéréotypes .....   | 7  |
| Politique intégrée et gouvernance .....  | 9  |
| Lutter contre la précarité des femmes .....  | 11 |
| Garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ....                                 | 12 |
| Garantir l'égal accès au sport, aux activités culturelles et de loisirs et favoriser la mixité des pratiques ..... | 13 |

## Le TFE à La Réunion en quelques chiffres

---

- **9 ateliers**
- Environ **400 participant.e.s**
- Des **publics variés** : des jeunes, des femmes victimes de violence, des référent.e.s égalité au sein de différents secteurs d'action publique locale, des femmes en situations de précarité et d'isolement social.
- **Une mobilisation importante de partenaires locaux** : des acteur.rice.s associatif.ve.s, des agent.e.s d'Etat ou des collectivités territoriales, des institutions indépendantes, des prestataires privés avec une expertise égalité femmes-hommes reconnue.
- Des **territoires divers** – en Quartiers Politique de la Ville mais aussi en centre-ville de Saint-Denis – et des **échelles d'application distinctes** – certains étaient très localisés sur un établissement, d'autres rayonnaient sur la Région
- **Sept des neuf thématiques de travail déterminées par le secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes pour le TFE abordées au cours des ateliers**, de manière plus ou moins approfondie : lutter contre toutes les formes de stéréotypes ; lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité ; lutter contre la précarité des femmes ; favoriser un partage équilibré des responsabilités familiales, des tâches domestiques et du soutien aux proches en situation de dépendance ; garantir aux femmes l'accès à l'espace public, assurer la sécurité et la liberté des femmes au sein de cet espace public ; garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers ; garantir l'égal accès au sport, aux activités culturelles et de loisirs et favoriser la mixité des pratiques

## Lutter contre les violences faites aux femmes et les atteintes à leur dignité

---

### CONSTATS

#### Lutte contre les violences intrafamiliales

Les faits de violence conjugale sont récurrents – 15% des réunionnaises en sont victimes, 1 fait nouveau de violence est relaté par la presse chaque jour – et bien qu'il existe une mobilisation importante des acteurs et actrices de terrain, **seules 9% des victimes osent déposer plainte**. Cela peut s'expliquer par une double difficulté : un **manque de connaissance sur les dispositifs et les moyens d'agir** d'une part et les **difficultés à identifier les situations de violences** d'autre part.

#### Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif

Le milieu sportif réunionnais est le **lieu d'expression de violences multiformes** – verbale, physique, psychologique, etc – dues notamment à une culture du chef bien ancrée ou encore au culte de la performance. Une **omerta semble demeurer sur le sujet** ce qui s'explique entre autres par les **difficultés à cadrer le phénomène** (la forme ou la récurrence des faits par exemple) ou par la **tendance encore forte à banaliser ces violences**.

Un point de vigilance concerne la frontière entre la pratique du sport, les habitudes de travail et les atteintes sexuelles. L'objet de travail étant le corps cela peut supposer un contact et/ou une proximité corporelle entre l'encadrant.e et le.la pratiquant.e.

Enfin, il existe un **flou sur la prise en charge des victimes**. Le manque de moyens – pas de procédures officielles à suivre, pas de moyens au niveau local ni d'impulsion au niveau nationale – limite les initiatives qui restent majoritairement volontaristes et dispersées.

#### Garantir aux femmes l'accès à l'espace public, assurer la sécurité et la liberté des femmes au sein de cet espace public

L'espace public – voirie, jardins publics, terrains de sport, etc – est majoritairement fréquenté par les hommes. Cela crée un **sentiment d'insécurité chez les femmes** qui adaptent leurs déplacements, évitent de s'y aventurer seules, ne les fréquentent plus après une certaine heure, etc.

### PISTES DE TRAVAIL

#### Lutte contre les violences intrafamiliales

Ce sujet étant prégnant sur le territoire réunionnais, les attentes sont nombreuses. Dans un premier temps, elles reposent sur la nécessité de :

- permettre **aux femmes victimes de violence** de s'identifier comme telles et d'oser briser le silence ;

- sensibiliser **le grand public** au phénomène et donner les outils pour repérer ces situations, agir et venir en aide aux victimes.

Les préconisations concernent :

- La sensibilisation et l'information pour le grand public
- La formation à destination des professionnel.le.s pour identifier les faits de violence et agir pour y mettre un terme

### Lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu sportif

- Réaliser une étude pour **dresser un état des lieux clair des violences dans le milieu sportif** qui servirait de base à l'élaboration d'un plan d'action visant à enrayer ce phénomène
- **Favoriser une nouvelle approche du sport** via le développement d'un sport bien-être et santé plutôt que d'un sport-compétition et performance et la promotion d'une approche pluridisciplinaire et sociale du sport.
- **Former les professionnel.le.s** à la prise en charge des victimes

### Garantir aux femmes l'accès à l'espace public, assurer la sécurité et la liberté des femmes au sein de cet espace public

- **Agir sur l'espace physique** : donner plus de noms de femmes aux rues, augmenter l'éclairage public, etc
- **Agir sur les mentalités et les représentations** : mener une campagne de prévention sur le respect dans les transports en commun ; organiser des marches de nuit pour les femmes pour qu'elles se réapproprient l'espace ;

#### BONNE PRATIQUE # 1 – L'OBSERVATOIRE REUNIONNAIS DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES (ORVIF)

**Qui** : CR-SUR (portage juridique), DRDFE (pilotage fonctionnel), une coordinatrice détachée du CR-CSUR, FSE (financier majoritaire), financeurs locaux (SDFE, Département, CAF)

**Quoi** : outil d'aide à la décision et d'évaluation de l'action publique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes mis en place en 2014. Ses 4 axes d'action sont :

- la formation des acteurs (publics, privés, associatifs, etc) ;
- mise en réseau ;
- observation et veille ;
- information et sensibilisation du grand public

→ Un **instrument de proximité adapté au contexte et aux besoins locaux**. Son portage, financement, animation font de lui un outil exemplaire au service de la prévention et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

## BONNE PRATIQUE # 2 – LES ETATS GENERAUX DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**Qui :** la DRDFE et son réseau de partenaires locaux (institutionnels, politiques, associatifs, etc)

**Quoi :** un moment de rencontre et d'échanges pour travailler conjointement à la mise en place d'actions de lutte contre les violences faites aux femmes.

**Déroulé :**

- Sept./nov. 2016 : organisation de 4 ateliers en amont de l'évènement sur les thématiques suivantes : « *Mieux porter secours et apporter une première assistance* » ; « *Optimiser les capacités de mise à l'abri d'urgence et de logement durable* » ; « *Développer les outils juridiques de protection* » ; « *Elaborer un parcours de soin pour la prise en charge des femmes victimes* »

- Nov. 2016 : rencontre de 2 jours qui a débouché sur un plan de 50 actions et la signature de 6 conventions partenariales

**Perspectives :** les actions se sont poursuivies en 2017 avec 6 temps forts, 2 COPIL, des réunions de référent.e.s d'ateliers tous les 2 mois, des réunions de travail internes 1 fois par mois. Une 2<sup>nde</sup> édition devrait avoir lieu en 2019.

→ Un moment visant à **cadre la réflexion sur les violences faites aux femmes**, provoquer la prise de conscience du grand public et enfin proposer des actions concrètes.

## BONNE PRATIQUE # 3 – LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION A LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**Qui :** la DRDFE de La Réunion

**Quoi :** une campagne de sensibilisation et d'information grand public qui s'inscrit dans les actions de sensibilisation et de formation menées dans le cadre des Etats Généraux des violences faites aux femmes (novembre 2016)

**Déroulé :** la campagne s'est déroulée en 2 temps :

- en mai 2017, sur le 3919 Violences Femmes Info : diffusion de messages informatifs sur 8 000 sacs de course, au dos de 25 000 tickets de caisse et sur les écrans en ligne ou en galerie des Score et Jumbo Score de l'île (convention avec Vindemia Group)

- en octobre-novembre 2017, une campagne français-créole « *Arèt lèw la min dsi mwin* » qui propose des informations pour identifier les différentes formes de violences qui existent, le cycle de la violence au sein du couple et les numéros utiles (numéro d'urgence, association, etc)

**Perspectives :** d'autres actions vont découler de cette campagne, notamment des formations auprès des professionnel.le.s pour repérer des situations de violence et agir (ex : bailleurs sociaux, agent.e.s communaux, etc) et une réédition des supports de communication (affiches, pantonnier).

→ **Campagne de grande envergure visant une diffusion large :** supports de communication variés (spot de télévision, une affiche, un dépliant, une page FB), des relais auprès des différents partenaires et couverture médiatique importante.

## **BONNE PRATIQUE # 4 – MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME LOCALE DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS LE SPORT**

**Qui :** association Comité Ethique et Sport (association basée en métropole qui a aujourd'hui développé 7 ou 8 plateformes locales)

**Quoi :** un outil de prise en charge des personnes victimes de violences/témoins dans le milieu sportif en cours d'installation à La Réunion (2018)

**Contenu :** réception des plaintes (numéro unique) et mise en place d'un comité pluridisciplinaire (un.e psychologue et un.e assistant.e social.e au minimum) pour la prise en charge des victimes et témoins de violences

→ **Répondre à un manque au niveau local sur la prise en charge des victimes :** la plateforme nationale répertorie des appels provenant de La Réunion révélant le besoin de développer un outil de ce type sur le territoire

## **Lutter contre toutes les formes de stéréotypes**

### **CONSTATS**

Le poids des stéréotypes est prégnant dans la socialisation des enfants et des jeunes. Cette thématique a principalement été abordée par un public jeune : élèves de collège et de lycée. Différentes sphères sociales sont encore marquées par les inégalités de genre : le travail, l'espace domestique, etc. Ces inégalités sont produites dès le plus jeune âge - via l'éducation différenciée des enfants, la genration des jeux, des habits, etc - et se maintiennent dans le temps. L'accent a été mis sur différents aspects :

- la question de l'orientation scolaire déterminée par le genre avec un accent mis sur l'influence des professeur.e.s et des parents dans la diffusion des stéréotypes de genre ;
- le rôle des médias – au sens large, publicité, littérature jeunesse, etc – dans la production et le maintien de stéréotypes genrés ;
- les conséquences sociales que peut avoir la répartition genrée et inégale des tâches domestiques sur les femmes (fragilisation) ;
- La banalisation du sexisme ordinaire et le manque de réaction aux actes et propos sexistes.

### **PISTES DE TRAVAIL**

#### **Former et sensibiliser à l'égalité femmes-hommes**

- Mettre en place des séances de sensibilisation dès la maternelle,
- Mettre en place des modules égalité obligatoire pour les enseignant.e.s,

- Sensibiliser via des nouveaux canaux de diffusion : les réseaux sociaux par exemple (sketchs de youtubeur.se.s qui déconstruisent les oppositions filles/garçons),
- Sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à tous les jeux et les activités et agir contre la vente différenciée de jouets garçon et fille via les catalogues, etc
- Casser les injonctions différenciées pour les tenues des filles et des garçons,

### Faire de la jeunesse les acteurs et actrices de l'égalité femmes-hommes

- Valoriser les actions visant « l'empowerment » des jeunes (type concours d'éloquence ou éducation populaire) qui leur donnent les outils pour développer un avis critique et construit et ainsi porter la thématique de l'égalité femmes-hommes au quotidien

### Revaloriser l'image des femmes et leur accorder une plus grande visibilité

- Former les professionnel.le.s de la communication à l'égalité femmes-hommes et leur faire prendre conscience de leur rôle dans la production et la reproduction des stéréotypes sexistes
- Montrer une plus grande diversité de modèles féminins ou masculins représentés dans les médias (aussi bien la publicité que les livres jeunesse)
- Changements au sein de l'Education nationale : revaloriser les femmes importantes de l'histoire, étudier des textes non-sexistes
- Création d'un label égalité femmes/hommes pour les dessins animés/films jeunesse
- Mettre en place des quotas de films jeunesse non sexistes diffusés à la TV par exemple

### Agir sur la mixité

- Forum des métiers avec des femmes/hommes dans des métiers atypiques,
- Diffuser des spots sur la mixité des métiers, etc.

### Condamner les actes et propos sexistes

- Sanctionner fortement tous les propos sexistes proférés par les députés ou sénateurs en séance
- Sanctionner les annonceurs à l'origine de publicités sexistes ou dégradantes ou les entreprises qui ne respectent pas les lois sur l'égalité professionnelle
- Lutter contre les publicités sexistes et les stéréotypes qu'elles véhiculent,



## BONNE PRATIQUE # 5 – LE CONCOURS D'ELOQUENCE

**Qui :** le CAP (Club Animation Prévention) avec d'autres associations d'éducation populaire (AFECT, ANKRAGE, Chancegal) et le soutien des Théâtres Départementaux et des communes

**Quoi :** un concours d'éloquence adressé aux élèves des lycées des 4 secteurs de l'île sur la thématique de l'égalité femmes-hommes

**Déroulé :** 1 phase d'audition dans chaque secteur de l'île après laquelle 8 discours seront retenus. Les 2 meilleurs discours seront sélectionnés par un jury

**Perspectives :** les lauréat.e.s s'engagent à participer à un certain nombre de manifestations pour partager leur engagement (conseils municipaux, établissements scolaires, espace public) devenant ainsi des « *ambassadeurs et ambassadrices de l'égalité* »

→ Apporter une réponse à la permanence du sexisme et des violences faites aux femmes sur le territoire via la **prise de conscience collective** des inégalités femmes-hommes. **Faire de l'éducation un vecteur de lutte** contre les stéréotypes de genre. **Généraliser les démarches de sensibilisation des jeunes** pour leur donner les outils pour avoir une vision critique sur les représentations et les inégalités de genre

## BONNE PRATIQUE # 6 – LE FESTIVAL CINETOIL'EGALITE

**Qui :** Chancegal

**Quoi :** un festival de films et documentaires à destination des jeunes réunionnais et réunionnaises (de la primaire au lycée)

**Déroulé :** visionnage de films au cours de l'année (avec l'appui d'adultes relais) par les élèves, élaboration d'un palmarès et soirée finale avec la projection d'un film et la venue d'un.e réalisateur.rice pour un temps d'échanges

→ Sensibiliser à l'égalité femmes-hommes à travers la **découverte et l'analyse d'un « autre » cinéma plus diversifié**, traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes, la condition des femmes dans le monde, les portraits de femmes exceptionnelles dans le monde.

## Politique intégrée et gouvernance

### CONSTATS

#### L'Etat exemplaire

Impulser une politique intégrée de l'égalité femmes-hommes au niveau local nécessite de sensibiliser, de former les professionnel.le.s des différents secteurs d'action publique qui restent aujourd'hui peu outillé.e.s pour répondre à ces problématiques.

## Actions des associations

En novembre 2017, 4 associations (AFECT, CEVIF, CHANCEGAL, Réseau VIF) ont pris l'initiative de rédiger une lettre portant motion destinée à l'ensemble de nos parlementaires à La Réunion. Elle a été diffusée auprès des associations intervenant à La Réunion dans le domaine de l'égalité femmes-hommes et des violences faites aux femmes. De nombreux partenaires ont apporté leur soutien et ont rejoint le collectif. Donnant suite à cette démarche, le collectif a invité les parlementaires à une rencontre le 22 décembre 2017.

Dans la continuité de la motion transmise aux 12 parlementaires et de la rencontre du 22 décembre, le collectif poursuit son engagement commun à travers l'organisation du Tour de France de l'Egalité.

## PISTES DE TRAVAIL

### L'Etat exemplaire

- Informer, sensibiliser, former (via des ateliers, journées à thème, expositions, diffusion de support de communication, témoignages, etc)
- Avoir recours à une « expertise égalité » extérieure
- Diffuser une culture commune via la mise en réseau des acteur.rice.s volontaires pour impulser des actions d'égalité femmes-hommes dans leurs domaines respectifs (ex : création d'outils pour échanger sur les bonnes pratiques type plateformes et sites internet, mettre en réseau et favoriser des rencontres régulières des référent.e.s égalité, multiplier les partenariats).
- Imaginer de nouveaux outils parfois assez ludiques permettant de favoriser les pratiques d'égalité femmes-hommes au sein des structures (création de labels, cartons « roses » sur le principe du carton jaune), des outils qui révèlent les situations d'inégalité (type diagnostic sexué, questionnaires ou tests à diffuser en interne) ou d'autres qui imposent de respecter l'égalité (type Charte Qualité de Vie au Travail).

## Actions des associations

L'objectif visé est la mise en cohérence de la stratégie locale des campagnes incitant les victimes à briser le silence avec la capacité du territoire à répondre au nombre croissant de demande de prise en charge.

Contribuer à la déclinaison locale de la volonté du Président de la République de faire de l'égalité la grande cause nationale du quinquennat à travers l'expertise de ces 17 associations du "Collectif de la lettre aux Parlementaires pour l'égalité des femmes et des hommes" et en étroite collaboration avec l'ensemble des parlementaires de La Réunion.

Cette volonté se traduira par :

- un Tour de l'île de l'Egalité auprès des collectivités locales sur les priorités et les moyens humains et financiers consacrés à cette cause ;
- la désignation d'un référent.e et/ou d'une délégation égalité femmes-hommes dans chaque structure publique (communes, EPCI, chambres consulaires, services de l'Etat).

## BONNE PRATIQUE # 7 – LA FORMATION DES REFERENT.E.S EGALITE

**Qui :** la préfecture de La Réunion et des opérateurs privés (I. Eon de la SCOP Oxalis et J.-M. Monnot du HCEfh et de *All Inclusive !*) et associatifs (Chancegal)

**Quoi :** une session de formation de 3 jours à l'égalité femmes-hommes à destination d'agent.e.s de la fonction publique en novembre/décembre 2017

**Déroulé :** les sessions alternaient entre présentation théorique (rappel de concepts, présentation du cadre légal, des actions d'un acteur.rice phare, etc) et exercices pratiques (travaux en groupe, mise en application de méthodes d'éducation populaire pour favoriser le débat/les échanges, visionnage de vidéo, etc).

**Perspectives :** en 2018, formaliser et animer un club des référent.e.s égalité au sein de la fonction publique locale qui assurera, aux côtés de la DRDFE, la mise en œuvre effective de la politique intégrée.

→ **Sensibiliser** (rappel de notions clé) à l'égalité femmes-hommes et **donner les moyens** d'intégrer cette dimension dans leurs secteurs d'activité propres (ex : recruter sans discriminer).

## Lutter contre la précarité des femmes

### CONSTATS

Les femmes en situation de précarité ont des freins multiples à leur insertion sociale et professionnelle : isolement, manque d'estime, faible qualification, enfants à charge, etc. Elles ont besoin de sortir de leur état émotionnel et mental négatif et de reprendre confiance en elles et en les Institutions de droit commun qu'elles ne fréquentent plus, ayant perdu espoir d'y trouver des réponses. Les professionnel.le.s des structures d'insertion professionnelle – compte tenu des flux importants – limitent les temps d'écoute et peuvent adopter des postures parfois démotivante.

### PISTES DE TRAVAIL

- **Améliorer les conditions d'accueil dans les structures d'insertion professionnelle** : créer des lieux d'accueil/écoute type centre d'épanouissement multidimensionnel, interculturel et créatif pour valoriser le développement personnel (estime de soi, confiance, etc).
- **Former les professionnel.le.s à de nouvelles méthodes d'écoute et de prise en charge** : écoute active, etc.

## BONNE PRATIQUE # 8 – LE PROGRAMME D'INSERTION D'INSERANOO

**Qui :** l'association Inseranoo

**Quoi :**

- un programme spécifique en expérimentation dans le quartier PDV de La Palissade à Saint Louis de formation, coaching à l'insertion sociale et professionnelle (technique de développement personnel, prise de parole en public, ...),
- un lieu d'accueil bienveillant centré sur la personne, valorisant la cohésion sociale, le bien-être personnel et familial, à destination des publics précaires vivant en quartiers prioritaires

→ Un programme qui vise la reconquête de l'estime et de la confiance en soi.

## Garantir l'égalité professionnelle et salariale et la mixité dans les métiers

### CONSTATS

Cette thématique a été abordée sous 2 aspects : les inégalités professionnelles et la représentation politique.

Pour ce premier aspect, l'accent a été mis sur les inégalités salariales, le plafond de verre, l'inégale répartition des tâches domestiques qui contraignent les femmes dans leur vie professionnelle – notamment le cas des congés parentaux, majoritairement pris par les femmes et qui peut être source de discrimination à l'embauche –, le manque de mixité selon les secteurs d'activité.

Pour le second aspect, a été mise en avant la sous-représentation des femmes en politique et la focale sur leur apparence au détriment de leurs propos.

### PISTES DE TRAVAIL

#### Egalité professionnelle et équilibre des temps de vie

- Allonger les congés parentaux pour les hommes et les rendre obligatoires.
- Sanctionner les entreprises qui ne respectent pas les lois sur l'égalité professionnelle.

#### Mixité des métiers

- Organiser obligatoirement dans les collèges des forums de métiers/témoignages en invitant des femmes et des hommes avec des « métiers atypiques ».
- Campagne de sensibilisation sur internet sur la mixité des métiers.

#### Représentativité des femmes en politique

- Faire respecter la parité sur les listes pour tous les partis politiques sous peine de dissolution
- Imposer dans la Constitution que le.la président.e et le.la premier.ère ministre soient de sexe opposé

### BONNE PRATIQUE # 9 – LE PRIX REUNIONNAIS DE LA MIXITE

**Qui :** Chancégal, la DRDFE et le Rectorat (avec des partenaires publics et privés nombreux)

**Quoi :** un prix qui vise à récompenser les jeunes de l'île ayant choisi de s'orienter vers des filières de formation « atypiques » (moins de 10% d'un des 2 sexes) sur le critère de la motivation, du choix de formation et de projet professionnel

**Déroulé :** les candidat.e.s envoient un dossier de candidature, les prix (une douzaine par an) sont décernés par un jury composé de personnalités des secteurs privé, public, associatif.

→ Encourager la **mixité des filières et des métiers** en récompensant à la fois les jeunes mais aussi les organismes engagés dans une démarche de valorisation de la mixité

## Garantir l'égal accès au sport, aux activités culturelles et de loisirs et favoriser la mixité des pratiques

### CONSTATS

Si on s'intéresse au niveau local, on relève à la fois une féminisation faible et lente de la pratique sportive que ce soit en proportion de licenciées ou en termes de représentation dans les instances dirigeantes. Dans le cas du football, on observe peu d'avancées ce qui peut s'expliquer par le peu d'efforts réalisés pour promouvoir la pratique féminine et proposer une prestation de qualité. La situation semble évoluer davantage pour d'autres pratiques comme le volley-ball ou le handball. Les évolutions semblent davantage provenir du terrain et d'effets de mode ponctuels.

A un niveau plus global, les participant.e.s des ateliers regrettent à la fois une faible médiatisation et une dévalorisation de la pratique sportive professionnelle mais aussi au niveau amateur le maintien de barèmes différenciés filles/garçons.

### PISTES DE TRAVAIL

#### Pratique professionnelle

- Revaloriser le sport féminin dans les médias (diffusion, communication, etc)

#### Pratique amateur

- Effacer les barèmes sexués dans la pratique sportive dans les établissements scolaires

- Organiser des journées « 1 garçon = 1 fille sur les terrains de sport » (foot, rugby, skate park, parcours de santé, etc) : un garçon invite une fille (ou vice-versa) de sa connaissance pour apprendre à partager ces espaces

### BONNE PRATIQUE # 10 – « ELLE EST SPORT »

**Qui** : la direction des sports de la ville de Saint-Denis

**Quoi** : programme d'activité ouvert aux Dionysiennes à partir de 16 ans

→ **Rendre la pratique accessible** : tarifs calqués sur les revenus imposables du ménage (pour 1 activité, le tarif est au minimum de 5 euros/an et au maximum de 20 euros). Favoriser une **pratique de loisirs**, d'initiation avec encadrement à destination d'un public féminin.